

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND
DU 21 JUIN 2024
PROCÈS-VERBAL N° 23

Page 250

Le conseil communal est convoqué à 19 h 00 au forum du collège en Brit.

M. Stéphane Gurtner, Président, ouvre la séance à 19 h 02, salue les conseillères et conseillers présents, les municipales et les municipaux, la secrétaire municipale Mme Carolane Petrucci ainsi que le syndic. Il salue le public qu'il remercie pour son intérêt à suivre les débats et remercie le personnel communal pour la préparation de la salle. M. Isidor Raposo, journaliste de La Région, devrait nous rejoindre en cours de conseil et nous le saluerons en temps utile.

Ordre du jour

1. Appel

Nombre de conseillers présents : 33

Nombre de votants : 32

Excusés : Mmes Deshayes Océane, Lecourtier Sarah, Méan Katia, Mercier Cornelia, Miranda Graziella, Ravessoud Corinne, Steiner Bernadette, Wenk Aline ; MM. Breguet Florian, Gerber Sébastien, Hedou Gael, Herrmann Alexandre, Perrinjaquet Loris, Pirolo Daniele, Porchet Christophe, Vermot Hubert, Vuadens Christian.

Absent : -.

Le quorum étant atteint, la présente assemblée peut valablement délibérer.

2. Approbation de l'ordre du jour

À la demande du PS, le Président propose de modifier l'ordre du jour et soumet les modifications suivantes :

- Les points 6 à 19 sont renumérotés en points 9 à 22.
- Des points 6 à 8 sont ajoutés :
 - Point 6 : Élection d'un membre PS à la commission des finances
 - Point 7 : Élection d'un conseiller communal PS à la commission du Prix du Mérite
 - Point 8 : Désignation d'un délégué PS au conseil intercommunal de l'ASIYE

De plus, en accord avec une des élections du jour, une proposition est faite de modifier le point 16 en :

- Point 16 : Élection de la Vice-Présidente du conseil communal pour l'année 2024-2025.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, l'assemblée passe au vote.

OUI - 32 NON - 0 ABST - 0

L'ordre du jour tel que modifié est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communal du 6 mai 2024

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, l'assemblée passe au vote.

OUI - 30 NON - 0 ABST - 2

Le PV est accepté à la majorité.

4. Communications du Président

Votations fédérales du 9 juin 2024 : Je remercie les scrutateurs qui ont œuvré lors du dépouillement du 9 juin et transmets les résultats suivants :

- **Objet n°1, Initiative populaire « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allégement des primes) ».** L'initiative a été acceptée au niveau communal avec un taux de 64,71 % et au niveau cantonal avec un taux de 60,59 %. L'initiative a toutefois été refusée sur le plan fédéral avec un taux de 55,47 %. 7,5 cantons sur 23 ont accepté l'initiative.
- **Objet n°2, Initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) ».** L'initiative a été refusée au niveau communal avec un taux de 72,27 %, le taux de refus a été de 71,51 % au niveau cantonal et de 62,77 % au niveau fédéral. 5 cantons sur 23 ont accepté l'initiative.
- **Objet n°3, Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique ».** L'initiative a été refusée au niveau communal avec un taux de 73,00 %, le taux de refus a été de 77,03 % au niveau cantonal et de 73,73 % au niveau fédéral. Aucun canton n'a accepté l'initiative.
- **Objet n°4, Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité).** La loi a été acceptée au niveau communal avec un taux de 68,74 %, le taux a été de 73,49 % au niveau cantonal et de 68,72 % au niveau fédéral. Tous les cantons ont accepté la loi.

Le taux de participation a été de l'ordre d'environ 45 % pour ces quatre objets.

Fête nationale : La commémoration de la Fête nationale se déroulera le 31 juillet sur le Pré de l'Hôtel-de-Ville selon un programme concocté par la société de gymnastique, la FSG Yvonand. Il est de tradition que les autorités défilent en tête du cortège qui démarre à 20 heures, je vous invite à y prendre part. Le cortège sera suivi de la partie officielle à 20 h 30 et d'un concert du groupe ThunderCover dès 21 h 30. Jan HimSelf, magicien professionnel et artiste de cirque accompli, agrémentera la soirée en combinant la magie et les arts du cirque pour nous faire vivre une expérience unique. Le PLR nous a fourni un porte-drapeau en la personne de David Jenni et nous le remercions. Le 1^{er} août, un rallye jeux pour les enfants et un tournoi de pétanque en doublette sont organisés : inscription sur le site de la Jeunesse ou par téléphone, le numéro se trouve sur le flyer.

Prix du Mérite : Pour rappel, en date du 27 juin à 18 h 30, nous procéderons à l'inauguration de la plaquette des Prix du Mérite 2024 et nous remettrons le dernier certificat à M. Stéphane Frossard des JSP Yvonand. Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la commune, je vous invite à prendre part à cette inauguration et à l'apéritif qui suivra.

5. Lettres et pétitions éventuelles

Un seul courrier est arrivé au bureau. Il s'agit de la lettre de démission du conseil communal de Mme Graziella Miranda. « Par la présente, je vous informe de ma démission de mon rôle de conseillère communale avec effet au 30 mai 2024. C'est avec regret que je prends cette décision mais de nouvelles opportunités professionnelles m'obligent à me recentrer sur celles-ci. J'ai eu du plaisir à œuvrer au sein du conseil communal durant toutes ces années. J'y ai beaucoup appris, notamment sur le fonctionnement de la commune et l'impact du législatif sur l'exécutif. En vous remerciant de bien vouloir prendre note de ce qui précède, je vous adresse mes meilleures salutations. »

6. Élection d'un membre PS à la commission des finances

M. Florian Breguet a décidé de quitter cette commission et a présenté sa démission au Président de la commission des finances. En vue de son remplacement, pour le PS, Mme Hanna Sulzmann présente Mme Corinne Ravessoud.

La discussion est ouverte sur cette candidature. La parole n'étant pas demandée et le nombre de candidate étant égal au nombre de poste à repourvoir, Mme Corinne Ravessoud est élue tacitement.

7. Élection d'un conseiller communal PS à la commission du Prix du Mérite

Mme Myriam Omenetto a décidé de quitter cette commission.

En vue de son remplacement, pour le PS, Mme Hanna Sulzmann présente M. Sylvain Hochstrasser.

La discussion est ouverte sur cette candidature. La parole n'étant pas demandée et le nombre de candidat étant égal au nombre de poste à repourvoir, M. Sylvain Hochstrasser est élu tacitement.

8. Désignation d'un délégué PS au conseil intercommunal de l'ASIYE

Madame Graziella Miranda a démissionné du conseil communal, un nouveau membre doit être élu au conseil intercommunal de l'ASIYE.

Pour le PS, Mme Hanna Sulzmann présente M. Aimé Guex.

La discussion est ouverte sur cette candidature. La parole n'étant pas demandée et le nombre de candidat étant égal au nombre de poste à repourvoir, M. Aimé Guex est élu tacitement.

9. Communications de la municipalité

Mme Christelle Fresneau

Un Été sur le Pré : L'inauguration de cette manifestation aura lieu le 4 juillet. C'est la municipalité et volontiers des personnes des partis qui vont tenir la tonnelle. À ce jour, nous avons reçu des noms de la part du PLR ainsi que les tranches horaires, nous vous en remercions. Si des personnes dans les autres groupes sont intéressées, nous prions de les transmettre au greffe. Il n'y a pas d'obligation, mais on pense que ce serait sympa de mélanger les conseillères et conseillers communaux.

Mme Lucy Delarze

Route de Pomy : Le chantier touche à sa fin. Les travaux communaux à l'exception du marquage au niveau du carrefour seront terminés d'ici la fin de la semaine prochaine. La route en direction de Cuarny sera réouverte normalement dès le samedi 29 juin. Comme je vous l'avais annoncé lors d'un précédent conseil, nous allons mettre en évidence la zone potentiellement dangereuse du carrefour avec un marquage beige. Celui-ci sera fait dans le courant de l'été. Nous aimerions également procéder à une mesure de vitesse cet automne pour voir si les infrastructures mises en place ont permis de diminuer la vitesse du trafic.

Route de Rovray : Le projet pour le virage est parti pour l'examen préalable auprès des services cantonaux. Le planning a pris un petit peu de retard mais je reste confiante quant à un dépôt de préavis pour la fin de cette année.

Vide-greniers : Dans le but de promouvoir la réutilisation des objets et limiter les déchets, la commune organise un événement de vide-greniers, vide-dressing et bourse aux vélos, le 21 septembre 2024. L'événement se déroulera à la salle polyvalente de 10h à 17h. Les

emplacements seront mis gratuitement à disposition des personnes intéressées. Le nombre de places étant limité, les intéressés sont priés de s'inscrire d'ici au 6 septembre. Pour toute demande d'informations complémentaires et pour les inscriptions, vous pouvez vous adresser auprès de notre déléguée durabilité Mme Suzanne Laufer dont vous trouverez le contact sur le site de la commune. Une affiche sera bientôt publiée sur les réseaux sociaux résumant ces informations.

Mme Laura Marques

Nouveau fontainier : Je vous présente M. Alexandre Gorret qui sera notre nouveau fontainier et qui débute son activité dès lundi. Il sera secondé par M. Muminovic qui a remplacé notre ancien fontainier au pied levé avec brio depuis plus d'un an et je l'en remercie.

Chlorothalonil : Je n'ai pas encore le rapport du test pour le traitement du chlorothalonil. Il devait nous parvenir il y a un-deux mois, mais la personne de l'entreprise en question a eu des soucis de santé. Cela a retardé mais dès qu'il nous parviendra je vous le transmettrai avec plaisir.

M. Cyril Ottonin

Stand de tir : Le dossier du stand de tir suit son cours et nous sommes toujours en attente d'un préavis de la DGTL. Parallèlement à cela, nous sommes tenus aujourd'hui de passer par l'assainissement de la butte de tir. L'assainissement, qui n'était pas obligatoire il y a quelques années, est devenu incontournable. À ce sujet, le préavis 2023/01 concernant la demande de crédit pour la réfection du bâtiment et de l'installation de récupérateurs de balles ne comprend pas cet assainissement. Donc, lors du prochain conseil, je vais revenir devant vous avec un dépôt de préavis pour la remise en conformité de la butte de tir. Nous pourrions alors déposer une enquête publique complète et être éligibles aux subventions accordées pour ces travaux. Les subventions représentent une économie d'environ CHF 70'000.- dont il serait dommage de se passer.

Protection des crues à la Mauguettaz : Le travail de préparation pour le dossier de mise à l'enquête a donné pas mal de fil à retordre. Nous arrivons à bout touchant. Il reste une rencontre avec les propriétaires concernés par les expropriations. Dans le but d'éviter des procédures de recours de leur part, il a été décidé de conclure une convention écrite avec chacun d'eux. Les documents sont prêts et il est prévu de les rencontrer fin juillet.

Chemins agricoles : Le chemin longeant la Menthue, du Pont des Îles aux Vursys, a été partiellement rénové, d'où sa fermeture à la circulation. Aujourd'hui, normalement en période de lucioles, nous avons également fermé à la circulation la partie allant des Vursys à la Mauguettaz et, par la même occasion, sécurisé provisoirement une zone d'observation de l'étang, potentiellement dangereuse surtout de nuit. En effet, les barrières en bois bordant le périmètre de cette parcelle ont été installées lors des travaux compensatoires de l'autoroute pour délimiter la zone et non pour des raisons de sécurité. Elles ne sont donc pas entretenues, d'où leur état de décrépitude. C'est une parcelle cantonale, ce n'est pas à la commune de s'occuper de cela.

Recrutement cantonal SDIS 2025 : L'État-Major du SDIS Nord Vaudois nous communique que le recrutement cantonal aura lieu le 7 novembre prochain. Ils nous font part de leur situation, que je vous partage ici : « Le système de milice a définitivement atteint ses limites en regard de notre capacité opérationnelle. Les raisons sont multiples, mais il convient de mentionner particulièrement le changement générationnel entraînant une diminution du temps consacré à l'intérêt collectif et la formation, toujours plus intense pour les personnes engagées. À ce titre de référence, les membres du SDIS ont garanti leur disponibilité pour des interventions une heure sur cinq en moyenne en 2023, ce qui est insuffisant pour garantir une capacité

opérationnelle adéquate pour chaque organe d'intervention. » Je vous encourage donc à en parler autour de vous ou à vous engager.

M. Philippe Moser

MCH2 : Notre plan comptable va évoluer d'une version ancienne MCH1 vers la modernité et la transparence. Nous allons cette semaine rencontrer M. Brandt, boursier communal de Ste-Croix, à qui nous avons confié le mandat de nous coacher dans cette aventure. On avait imaginé de préparer le budget 2025 sous format MCH1 et, comme exercice, de le faire aussi sous format MCH2. Il a un peu douché nos espoirs, en nous disant qu'on était un peu ambitieux et très optimistes. Le but de tout le travail qu'il a démarré, c'est qu'on soit prêts pour vous présenter un budget 2026 sous format MCH2.

10. Présentation de la nouvelle identité visuelle de la commune d'Yvonand par Mme Carolane Petrucci.

Mme Carolane Petrucci

Je vous remercie de me donner la parole ce soir pour vous présenter un projet qui dure depuis plusieurs mois. Certains d'entre vous le savent peut-être, j'ai fait dernièrement un autre brevet fédéral et dans le cadre de ce brevet j'ai fait un dossier qui portait sur la communication institutionnelle de la commune d'Yvonand. Dans les nombreux points sur lesquels j'ai travaillé, j'ai abordé notamment le point sur notre logo. On utilisait jusqu'à présent nos armoiries. L'idée était de développer un logo pour notre correspondance interne et externe et pour tout type d'affichage, qui soit plus moderne et adapté à l'image qu'on a envie de donner. Cela ne remplace pas, en l'occurrence, les armoiries. Les armoiries restent celles de la commune d'Yvonand, comme le fait qu'on s'appelle Yvonand et les Tapa-Sabllias. C'est vraiment un logo opérationnel. Dans les points qui sont ressortis quand on a fait le groupe de travail pour l'élaboration de ce logo, on souhaitait faire quelque chose de plus moderne, un peu plus représentatif de la commune d'Yvonand et surtout plus identitaire. Le but était que, en voyant notre logo, on se dise directement que c'est Yvonand, que cela devienne presque une marque. Un autre point important était que notre logo puisse être multiformat et être utilisable sur de multiples supports. On l'a décliné en trois formats différents afin de pouvoir l'utiliser facilement tant pour le web que pour le print que pour de la correspondance officielle. On est parti sur une analyse de ce qui se fait dans d'autres communes. *Présentation*. On a déjà imprimé quelques autocollants avec notre logo qu'on pourra vous donner en fin de séance. Au niveau des multiformats, on a un logo de format rond qu'on pourra utiliser pour nos réseaux sociaux. Le logo plus allongé pourra être utilisé pour de la correspondance et des affiches en format portrait. Ce logo sera transposable sur différents fonds. En ce qui concerne la symbolique, notre but était d'avoir ce logo identitaire. On peut se voir depuis la plage Goncerut ou la plage des Pins en train de regarder le lac et le Jura. On a voulu faire ressortir ce côté-là avec la plage de sable, l'eau, le Jura dans le fond et un roseau dans l'arc de cercle. L'arc de cercle fait aussi penser aux girouettes utilisées pour la navigation. Au niveau des couleurs, on est resté sur des choix de couleurs assez neutres et douces. On voulait éviter quelque chose de trop agressif. On a deux déclinaisons de beige pour représenter le sable et le roseau et pour représenter le Jura et l'eau on a deux bleus différents. Vu qu'on a un joli logo, on ne va pas continuer à utiliser notre correspondance actuelle qui est un peu vintage. On a l'impression que nos courriers sont écrits à la machine à écrire. Notre but était de choisir une police qui soit plus dynamique et moderne sans engendrer des coûts faramineux. On a donc choisi une police qui existe déjà dans Word qui s'appelle Franklin Gothic. Le nouveau type de correspondance sera plus épuré et plus moderne, avec une police sans empâtements. Chaque modèle de correspondance sera changé par service avec un onglet en haut à droite avec les informations. Le logo sera aussi utilisé pour nos signatures mail, sur nos réseaux sociaux et autres canaux de communication. Le but est

d'en faire une marque et que cela devienne un lien identitaire avec notre belle commune. On a déjà fait quelques exemples de placements du nouveau logo, par exemple sur des verres à vin et un sac. Les verres à vin sont déjà en production, nous allons les mettre en vente dans la tonnelle de l'Été sur le Pré. Nous allons aussi faire d'autres goodies mais il faut qu'on peaufine notre liste car on a tendance à avoir trop d'idées. On aimerait aussi faire des t-shirts pour nos collaborateurs des services techniques, des autocollants et aussi des goodies que les touristes pourraient acheter. On pourrait donc se mettre en partenariat par exemple avec le camping. L'élaboration de ce logo ne va pas engendrer des coûts faramineux. On ne doit pas jeter des palettes entières de papiers à en-tête pré-imprimés. Nos enveloppes arrivent en fin de stock, donc on va les renouveler d'ici quelques temps avec le nouveau logo. Il n'y aura pas de coûts exorbitants hormis du temps pour mettre en place le nouveau logo sur nos différents supports de communication. L'impact recherché de ce nouveau logo est d'avoir quelque chose de plus moderne qui nous représente mieux, de mettre en avant notre facette touristique vu qu'on a perdu pour l'instant et peut-être pour toujours notre office du tourisme. C'était important aussi pour nous de faire un clin d'œil à tous les touristes qui viennent sur nos plages l'été et d'avoir des petits objets à leur vendre. Ils seront peut-être contents de véhiculer notre image en Suisse et à l'étranger. Dans le cadre de certains projets, on s'est aussi rendu compte qu'on avait de la peine à toucher les jeunes d'Yvonand. On s'est fait la réflexion que, lorsqu'on reçoit une correspondance actuelle, en tant que jeune, on n'aura peut-être pas envie de participer à l'événement présenté par une lettre vieillotte. On s'est dit qu'avec une image plus moderne on aura un meilleur lien avec une population un peu plus jeune. Au niveau politique également, dans tous vos groupes, c'est parfois difficile de recruter des nouveaux membres. Il y a pas mal de nouveaux habitants à Yvonand mais le monde politique a parfois une image compliquée à véhiculer. Avec un rafraîchissement, ce sera peut-être plus simple pour les groupes politiques de susciter un nouvel intérêt et de montrer qu'à la commune d'Yvonand on est moderne et on avance avec notre temps.

Mme Patricia Breguet

Je n'ai pas de question, mais je voulais juste dire que je trouve très joli et c'est une super bonne idée. Cela représente totalement Yvonand, c'est moderne. Tous les points que vous avez soulevés sont valables, cela donne une image moderne et rafraîchissante de la commune. Je vous félicite pour votre travail.

M. Soprano Marinelli

J'adore l'évolution, je trouve cela très bien et je vous félicite pour votre initiative. Cela donne une touche de modernité. Je suis très identitaire par rapport à la commune d'Yvonand. C'est très bien ce que vous avez fait, bravo. En termes d'utilisation, si une société ou une association veut l'utiliser, est-ce qu'on s'adresse à la commune ou l'utilisation sera-t-elle libre ? Y aura-t-il un process ?

Mme Carolane Petrucci

Oui. On va vous fournir une valise avec les logos sous différents formats avec une mini charte graphique d'utilisation. Sur demande, on pourra fournir tous les différents supports aux sociétés. Si on fait du sponsoring, vous pourrez aussi utiliser le logo dans les meilleures conditions possibles. Il faudra nous solliciter au greffe pour qu'on transmette plus loin.

M. Mathieu Aberle

J'aime aussi beaucoup le logo et je vous félicite. Par curiosité, a-t-il été créé par les membres du groupe de travail ou par un graphiste ?

Mme Carolane Petrucci

C'est un projet qui était intéressant car on a travaillé avec une entreprise mais on a surtout mis nos apprentis mutuels dans le groupe de travail. La majeure partie du graphisme a été réalisée

par des apprentis. C'est pour cela que ça a pris pas mal de temps, on a fait beaucoup de séances, les apprentis sont venus le présenter à la municipalité, ils étaient tous contents de voir la finalité de leur projet. Cela nous tenait à cœur, pour la formation, de pouvoir leur donner cette chance-là. Ce sont des professionnels qui l'ont dessiné avec nous.

M. Nicolas Liechi

Je vous remercie pour la présentation et la qualité du travail. Je suis surpris d'une chose sur le logo, c'est le « d » apostrophe tout seul en fin de ligne. Il me semblait qu'on évitait ce genre de choses habituellement graphiquement parlant. Je ne sais pas si cela a été discuté, mais en tout cas typographiquement c'est très discutable. Mais autrement, je salue le travail.

Mme Carolane Petrucci

Cela ne nous a pas choqués.

M. Ivar Kjelberg

De nouveau, bravo pour le travail. A-t-on déposé la marque pour être sûr qu'on se protège pour ne pas se faire piquer le logo ?

Mme Carolane Petrucci

Je me suis posé la même question. On m'a dit qu'il n'y avait pas besoin, du moment que c'est la création d'un graphiste c'est sa propriété.

Mme Laura Marques

Dans toute création humaine, le petit symbole copyright ou le petit « R » ne sert légalement à rien. C'est juste pour mentionner que cela a été créé et que c'est protégé. L'œuvre de base est protégée même 70 ans après la mort d'un artiste. Il n'y a rien de spécifique à faire. Certaines grandes marques ont breveté leur logo pour le protéger.

Mme Carolane Petrucci

On va faire un communiqué de presse pour expliquer notre identité et transmettre à la presse régionale. On l'a déjà communiqué à nos collaborateurs, on vous le communique à vous et l'idée c'est de mettre cela en route à partir du 1^{er} juillet.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close.

11. Préavis 2024/03 Demande de crédit de construction pour les travaux de réhabilitation de la STEP.

Rapports des commissions ad hoc et des finances.

Rapport de la commission ad hoc :

Rapporteur M. Nicolas Liechi

« La commission ad hoc s'est réunie le mercredi 29 mai 2024 de 19 h 30 à 20 h 50 à la salle de la Petite Amérique en présence de la commission des finances puis à la salle des commissions de 21 h 00 à 21 h 30 dans la composition suivante : M. Nicolas Liechi, Président, PS, Mme Myriam Omenetto, PS, Mme Sandra Walroff, PLR, M. Sébastien Gerber, UDC, M. Lionel Guichard, PLR, M. Ivar Kjelberg, PS, M. Thierry Steiner, UDC. Étaient également présents en première partie de séance Mme Laura Marques, municipale déléguée et M. Fuchsmann, bureau Ribli SA. La commission les remercie pour leur présence ainsi que pour la qualité de leur intervention.

1. Aménagements extérieurs et embellissement du site

La commission regrette que la demande de crédit de construction pour les travaux de réhabilitation de la STEP n'inclue pas les montants nécessaires à l'élaboration d'un concept d'embellissement du site une fois les travaux terminés. Située en plein cœur de la zone touristique et à proximité directe du camping, de la plage et de la Grande Cariçaie, la nouvelle STEP devrait pouvoir s'intégrer harmonieusement dans le paysage, offrant ainsi une vision plus qualitative que quelques bâtiments en béton bruts, ceci sans nuire à son bon fonctionnement.

La commission encourage donc la municipalité à travailler sur cet aspect du projet et à proposer au conseil communal un concept d'embellissement du site.

2. Nuisances sonores et trafic de chantier en période estivale

La commission demande à la municipalité de tenir compte, dans le planning des travaux, des périodes de forte affluence touristique afin de ne pas trop déranger les usagers du camping et les riverains avec les nuisances sonores. Il serait par exemple souhaitable de réduire le trafic des camions de chantier pendant ces quelques semaines. La commission recommande également à la municipalité d'informer régulièrement et à l'avance les riverains afin de maintenir un climat serein pendant toute la durée des travaux.

3. Mise en séparatif et arrivée de nouvelles communes

La STEP réhabilitée permettra de traiter les eaux des communes en amont si elles le souhaitent. La commission s'inquiète d'une arrivée trop rapide de nouvelles communes et préférerait que la municipalité priorise la fin de la mise en séparatif de notre réseau avant d'accepter de nouveaux usagers.

La commission, à l'unanimité de ses membres, recommande au Conseil communal d'accepter le préavis municipal 2024/03 tel que présenté. »

Cette commission propose, à l'unanimité, d'accepter le préavis tel que présenté.

Rapport de la commission des finances : Rapporteur M. Charles Wernuss

« Convoquée en séance le mercredi 29 mai 2024 à 19 h 00, la commission des finances, composée de Madame Marianne Burdet et de Messieurs Mikael Abrezol, Yann Rod, Florian Breguet, Charles Wernuss et Fabrizio Marzolini, s'est réunie à la Petite Amérique - bâtiment de la voirie - pour débattre du préavis municipal relatif à l'objet précité. Étaient présents Mme Laura Marques, municipale, le représentant de la société Ribì SA en qualité de bureau d'ingénieur en charge de la gestion du projet ainsi que les représentants de la commission ad hoc respective au projet de la STEP. Nous remercions Mme Laura Marques pour l'organisation de la séance d'information. La commission des finances, à l'unanimité, vous recommande, d'accepter le préavis tel que présenté. »

Cette commission propose, à l'unanimité, d'accepter le préavis tel que présenté.

La discussion est ouverte.

Mme Laura Marques

J'ai entendu la remarque de la commission ad hoc pour l'aménagement paysager, je vous en remercie. Vous avez totalement raison, c'est un point qui est très important car on est en zone forêt et on n'est pas loin des plages. Je tiens aussi à vous rassurer sur ce point, c'est quelque chose qui a été pensé. M. Fuchsmann du bureau d'ingénieurs a cherché il y a quelques mois des entreprises qui pouvaient concevoir ce plan. La seule erreur qui a été faite et je vous l'accorde entièrement, c'est que, dans le préavis, ce n'était pas une ligne spécifique par rapport au budget, mais cela a été englobé dans les divers et imprévus. Mais je vous rassure, c'est un point important et on ne le négligera pas.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée passe au vote du préavis 2024/03, dont les conclusions sont :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 8'865'000.00 TTC pour la réalisation des travaux de la STEP.
2. De financer ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du marché.
3. D'imputer le coût des travaux dans le compte d'investissement 9141.01 (Réhabilitation de la STEP).

OUI - 32 NON - 0 ABST - 0

Le préavis 2024/03 est accepté à l'unanimité.

Mme Laura Marques

Je tiens à vous remercier pour votre confiance dans ce projet.

12. Préavis 2024/04 Rapport de gestion 2023.

Dépôt de préavis et rapport.

La discussion est ouverte sur le rapport de gestion 2023 de la municipalité. La parole n'étant pas demandée, la discussion est ouverte sur le rapport présenté par la commission de gestion. La parole n'étant pas demandée, l'assemblée passe au vote du préavis 2024/04, dont la décision est de :

Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023.

OUI - 32 NON - 0 ABST - 0

Le préavis 2024/04 est accepté à l'unanimité.

13. Préavis 2024/05 Rapport financier 2023.

Dépôt de préavis et rapport.

Rapport de la commission des finances : Rapporteur M. Charles Wernuss

« Convoquée en séance le mercredi 05 juin 2024 à 19 h 00, la commission des finances, composée de Mesdames Marianne Burdet, Hanna Sulzmann et de Messieurs Yann Rod, Florian Breguet, Daniel Pirolo (suppléant qui a siégé lors de la première réunion), Mikael Abrezol, Charles Wernuss et Fabrizio Marzolini, s'est réunie à la salle de réunion de la petite Amérique pour analyser les éléments de réponse obtenus lors des séances préparatoires. La commission s'est réunie à 4 reprises. Lors de la première séance, nous avons pris connaissance des comptes de chaque dicastère ainsi que des commentaires du Syndic, des municipaux et du Boursier. Sur cette base, nous avons identifié une liste des relevés de comptes qui ont nécessité des éclaircissements. Ces requêtes ont été remises aux municipaux qui ont fourni tous les éléments de justification demandés. En préambule, la commission des finances remercie la municipalité pour sa disponibilité et pour la qualité du travail qu'elle a fournie tout au long de l'année 2023. En remarque générale, la commission insiste sur le respect des suivis des budgets et demande que les dépassements prévisibles soient obligatoirement communiqués à la commission des finances ainsi qu'au conseil communal. Cette requête doit aussi s'appliquer aux préavis. Nous rappelons que cette demande a déjà fait l'objet d'une note dans le rapport des comptes 2022 au sujet de l'année 2021. Par ailleurs, les membres de la commission constatent qu'il n'y a toujours pas le niveau de transparence requis en ce qui concerne la structure des coûts qui assurent le financement du RYMAJE. Nous déplorons que les demandes formulées l'année passée n'ont pas été prises en considération et plus particulièrement en ce qui concerne la mise en place d'une commission de contrôle. Nous réitérons nos regrets quant au fait que les comptes de financement du RYMAJE ne soient pas soumis à un contrôle législatif comme cela se fait dans le cas d'autres associations. La commission des finances attend une prise de position claire de la part de l'autorité municipale afin de clarifier ce point. La commission des finances, à l'unanimité, vous recommande d'adopter les comptes de l'exercice 2023. »

Cette commission propose, à l'unanimité, d'accepter le préavis tel que présenté.

La discussion est ouverte. La parole n'étant plus demandée, l'assemblée passe au vote du préavis 2024/05 dont la décision est :

D'adopter les comptes de la bourse communale pour l'exercice 2023.

OUI - 30 NON - 0 ABST - 2

Le préavis 2024/05 est accepté à la majorité.

14. Préavis 2024/06 Installation d'une centrale de production photovoltaïque sur la toiture de la salle de gym « Brit 2 ».*Dépôt de préavis.**Mme Christelle Fresneau*

Lors de la mise à l'enquête pour l'extension du pavillon provisoire Conecta, le canton a exigé l'installation d'éléments photovoltaïques sur les nouveaux containers, nouvelles exigences depuis 2024. Comme cette installation n'était pas forcément rentable sur la durée de vie estimée des pavillons provisoires, nous avons effectué une proposition, soit de déporter ces panneaux photovoltaïques sur des toitures existantes. Comme l'an dernier nous avons fait une petite analyse de nos toitures sur l'ensemble d'Yvonand, Brit 2 était ressorti avec une surface qui était très intéressante avec très peu, ou quasi pas de travaux sur cette toiture. Nous avons présenté ceci au canton qui est entré en matière en disant que les panneaux pouvaient être posés à côté. Au niveau des options techniques retenues, il y aura 270 panneaux, panneaux européens, équipés d'optimiseurs. S'il y en a qui sont en panne, on aura des informations. Lorsque ces panneaux seront installés, on aura une communauté d'auto-consommation pouvant ainsi alimenter autant de bâtiments que nécessaire, même après démontage du pavillon Conecta. On a une auto-consommation qui sera estimée à 65 %, avec une revente de l'excédent par l'injection dans le réseau de la Romande Énergie. La rentabilité positive pour la commune va intervenir dès la 8^{ème} année. Certainement que vous allez nous poser la question de la raison pour laquelle on n'en met pas sur la Sablliane où nous avons déjà une grande installation. Déjà, en tout premier, c'est un peu loin par rapport aux containers et nous avons déjà fait un chiffrage pour relier depuis l'autre côté, c'est-à-dire depuis les premiers Conecta, et les premiers chiffrages, rien que pour amener jusque là-bas, sont de CHF 70'000.-. On a la possibilité de venir alimenter mais c'est un peu loin pour les installations. Une autre différence est que, dans ce cas, nous serons propriétaires des panneaux, alors que de l'autre côté cela appartient à Romande Énergie. Il faut aussi savoir que la Sablliane va aussi être développée, mais sur le futur site scolaire.

M. Louis Messerli

Vous parlez de l'excédent à 18 centimes. Vous êtes assurée de cela pendant combien d'années ? Le marché du courant électrique est très court.

Mme Christelle Fresneau

Je prends note et vais me renseigner.

M. Nicolas Liechti

Je comprends bien votre explication, notamment sur le fait que l'on ne puisse pas utiliser directement la consommation de la Sablliane pour alimenter les pavillons, puisqu'on est obligé de repasser par le réseau. Cela s'appelle du vol, il n'y a pas d'autres mots. La Romande Énergie nous vole, on est actionnaires, nous, commune et canton de cette entreprise. Je trouve qu'elle devrait peut-être nous laisser faire ce genre de choses. On a déjà été confrontés à ce même cas de figure lorsqu'on voulait peut-être raccorder le Château de Sable et la salle polyvalente. C'est donc la deuxième fois que cela nous arrive. Il y a des communes qui se sont, de manière très véhémement, opposées à ce procédé, sans succès certes. Je trouve qu'on devrait peut-être une fois taper un grand coup sur la table. La Romande Énergie nous appartient aussi et ils devraient être beaucoup plus ouverts vis-à-vis des collectivités.

M. Philippe Moser

Ce n'est pas seulement sur la Romande Énergie qu'il faut taper. C'est sur tous les fournisseurs d'électricité, principalement à Berne, parce que cette décision de pouvoir utiliser le réseau existant doit être prise à Berne. C'est là-bas que ça coince. Depuis longtemps, cela nous enrage à chaque fois. Les installations sont là et même s'ils nous font payer un droit de passage, on le

veut bien, mais cela complique les choses. Cela continue de freiner à Berne et j'espère que cela changera un peu. On compte sur la presse.

La parole n'étant plus demandée la discussion est close.

15. Élection du Président du conseil communal pour l'année 2024-2025

Pour le PS, Mme Hanna Sulzmann présente M. Florian Breguet.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée et le nombre de candidat étant égal au nombre de siège, M. Florian Breguet est élu tacitement Président du conseil communal d'Yvonand pour l'année 2024-2025.

Je vous prie d'excuser l'absence de notre Président élu qui ne pouvait malheureusement pas être des nôtres ce soir. Nous nous sommes rencontrés hier soir dans le cadre de nos activités sportives communes et il m'a demandé de vous transmettre ses remerciements pour son élection et pour la confiance placée en lui. *Applaudissements*. Le premier conseil sous sa Présidence aura lieu le 2 septembre. Je félicite Florian Breguet pour son accession au poste de Président du Conseil et, de facto, de premier citoyen du village, et je lui souhaite plein succès pour son mandat.

16. Élection de la Vice-Présidente du conseil communal pour l'année 2024-2025

Pour le PLR, M. Fabrizio Marzolini présente Mme Nicole Bachmann.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée et le nombre de candidate étant égal au nombre de siège, Mme Nicole Bachmann est élue tacitement Vice-Présidente du conseil communal d'Yvonand pour l'année 2024-2025. *Applaudissements*.

17. Élections de deux scrutateurs pour l'année 2024-2025

Pour le PLR, M. Fabrizio Marzolini présente M. Loris Perrinjaquet.

Pour l'UDC, M. Viktor Zeiter présente Mme Catherine Rey.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, les scrutateurs sont élus tacitement. *Applaudissements*.

18. Élections de deux scrutateurs suppléants pour l'année 2024-2025

Pour le PS, Mme Hanna Sulzmann présente Mme Erika Millet.

Pour l'UDC, M. Viktor Zeiter présente Mme Bernadette Steiner.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, les scrutatrices suppléantes sont élues tacitement. *Applaudissements*.

19. Élections des membres de la commission de gestion pour l'année 2024

Pour le PS, Mme Hanna Sulzmann présente Mmes Erika Millet et Zoé Gander, et M. Ivar Kjelberg.

Pour le PLR, M. Fabrizio Marzolini présente Mmes Sandra Walroff et Katia Méan.

Pour l'UDC, M. Viktor Zeiter présente Mmes Catherine Rey et Patricia Breguet.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, les membres de la commission de gestion sont élus tacitement. Ce sera l'UDC qui assurera la présidence de la commission de gestion. *Applaudissements*. Mme Catherine Rey assurera la présidence pour l'année 2024.

20. Élections des membres suppléants de la commission de gestion pour l'année 2024

Pour le PS, Mme Hanna Sulzmann présente Mme Aline Wenk.

Pour le PLR, M. Fabrizio Marzolini présente M. Lionel Guichard.

Pour l'UDC, M. Viktor Zeiter présente M. Hubert Vermot.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, les suppléants à la commission de gestion sont élus tacitement. *Applaudissements.*

21. Rapport du Président du conseil communal

Chères Conseillères, Chers Conseillers,

Que le temps passe vite ! Élu il y a une année, je suis quasiment arrivé au terme de mon mandat de Président du Conseil communal. Il se terminera dans quelques jours, et, selon la formule consacrée, je n'ai rien vu passer. En réalité, cette belle aventure a débuté il y a deux ans, lorsque j'ai été élu à la Vice-Présidence du Conseil et que j'ai commencé une sorte d'apprentissage au côté de notre précédent Président, devenu municipal entre-temps, et de toute l'équipe du bureau. Je les en remercie encore car cette année de Vice-Présidence m'a permis de bien appréhender et comprendre le fonctionnement et les rouages du bureau et du Conseil et d'assimiler un maximum d'informations et d'expériences en vue de cette année de présidence. Et soudain, au 1^{er} juillet de l'année dernière, je me retrouve premier citoyen de notre village, mais surtout avec le mandat de mener nos séances du Conseil, de les préparer avec le bureau du Conseil, d'organiser le dépouillement et de valider les votations et les élections, d'assermenter des conseillers, communaux ou municipaux, de rédiger et de prononcer le discours de la fête nationale. Et c'est bien avec ce dernier, qui arrive en fait en tout premier dans la liste des tâches à effectuer, que le Président prend conscience de ses nouvelles attributions, avec, à la clé, une petite montée d'adrénaline au moment de débiter ce discours devant nos concitoyens. Une fois cette épreuve du feu passée, les séances du bureau et du Conseil se sont enchaînées les unes après les autres, tout comme les diverses votations et élections fédérales ou complémentaires à la municipalité. J'ai eu le plaisir d'accueillir des conseillères et des conseillers communaux, 10 au total, cela représente tout de même 20 % de l'effectif qui a été remplacé sur une seule année. J'ai également eu le plaisir d'assermenter mon prédécesseur pour sa fonction de Conseiller municipal. Tout au long de cette année politique, les séances du Conseil communal ont été relativement courtes et très courtoises. Il n'y a généralement eu que peu de débats lors des dépôts et des votes de préavis ou lors des interventions individuelles. Aucune motion, aucune interpellation, aucun postulat n'a été déposé, cela m'a facilité la tâche, je vous en remercie. La fin du mandat que vous m'avez confié se termine dans quelques jours, il me semble l'avoir pleinement assumé, avec un grand plaisir et un peu de fierté. Si tout s'est bien déroulé, c'est aussi grâce à l'équipe du bureau qui œuvre aux côtés du Président. J'aimerais très sincèrement remercier tous les membres du bureau, j'ai pu compter sur votre disponibilité, votre écoute, vos conseils, votre esprit d'équipe, votre rigueur. Un merci particulier à nos deux secrétaires du Conseil, Pauline Héritier et Natacha Valceschini, qui font un travail admirable, d'une qualité exceptionnelle, avec beaucoup d'engagement et de rigueur, dans la bonne humeur et avec beaucoup d'anticipation. Merci Pauline, merci Natacha. Un grand merci également à Sandra Walroff, Isidro Calvet, Erika Millet qui a remplacé Isidro au début de l'année, Dimitri Perrenoud et Catherine Rey pour votre contribution et votre engagement tout au long de l'année, sans oublier notre vice-Président, Nicolas Liechti, qui a activement participé à nos séances du bureau et aux journées de votations et d'élections. Je remercie également tous les membres de la municipalité ainsi que le greffe, en particulier Carolane Petrucci, pour la très bonne coopération que nous avons eue tout au long de cette année de Présidence et qui a permis d'assurer le bon déroulement de nos séances et de nos apéros. En dernier lieu, je remercie encore les membres de la commission du Prix du Mérite, tant du côté de la municipalité que du Conseil,

commission que j'ai eu l'honneur de présider et qui a pu décerner, cette année, deux prix qui s'inscrivent pleinement dans l'esprit du prix du mérite Tapa-Sabbliä. Il ne me reste plus qu'à souhaiter une très belle année de Présidence à mon successeur, Florian Breguet, et j'espère qu'il y prendra autant de plaisir que j'en ai eu. Merci à vous tous pour la confiance que vous m'avez accordée.

Applaudissements.

22. Divers et propositions individuelles

M. Cyril Mermod

Cela concerne le parking. Quand M. Beney nous avait présenté le nouveau règlement sur le parking, il nous avait promis, entre guillemets, une facilité pour parquer aux Goilles, lors de petits événements et fêtes familiales. Nos voisins qui ont un « truc » ce week-end ont fait la demande à la commune et il n'y a pas de tolérance pour les voitures parquées aux Goilles.

M. Thierry Genillod

Je n'étais pas au courant de cette potentielle facilité. On a statué au niveau de la municipalité sur cette demande et il ne nous semblait pas judicieux de commencer à faire des dérogations. La demande portait sur l'Avenue des Pins et aux Goilles et cela ne semblait pas adéquat. Sa demande a donc été refusée. Le parking est payant à ces endroits-là. Arriver à dispatcher les véhicules gratuits des autres nous paraissait un micmac assez compliqué et ce n'est pas notre but.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close et nous pouvons passer au contre-appel.

Excusés : Les mêmes.

Absents : -.

La séance du conseil est close à 20 h 20. Le prochain conseil communal aura lieu le lundi 2 septembre 2024 au forum, sous la Présidence de Florian Breguet. Je vous invite à vous déplacer à la buvette du FC Yvonand et à partager un moment convivial en prenant part à l'apéritif offert par la commune et, pour les inscrits, au repas qui suivra.

Le repas sera composé :

- D'un Jambalaya accompagné d'une salade mixte
- D'une salade de fruits maison
- De pâtisseries confectionnées par l'équipe du bureau

Vous trouverez également sur les tables :

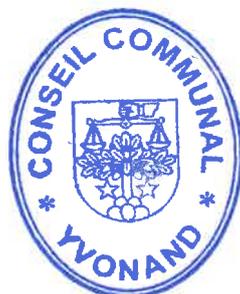
- 1 bouteille de vin rouge et 1 bouteille d'eau pour 4 personnes

Le tout au prix de CHF 30.-. L'encaissement se fera au comptoir de la buvette du FCY, je vous remercie de vous y rendre lors de l'apéro. Les boissons supplémentaires seront vendues au prix coûtant. Mes derniers remerciements vont à Soprano Marinelli, Président du FC Yvonand, qui nous met à disposition la buvette du FCY pour notre soirée. Je vous prie de noter que le FC Yvonand fêtera ses 90 ans les 5 et 6 juillet prochain au camping de la Menthue. Pour les intéressés, des animations, un concert, des bars et de la restauration agrémenteront cet anniversaire. Je vous souhaite une bonne fin de soirée et de très belles vacances.

Le Président



Florian Breguet



La Secrétaire



Pauline Héritier